

la lettre du maire



Chères
Trilportaises,
chers Trilportais,
Bonne année
à chacune et
chacun d'entre
vous. Que

2021 soit placée sous le signe du bonheur et de la santé, c'est bien l'essentiel. Permettez-moi d'espérer également que nous retrouvions enfin ce qui constitue le sel de la vie, les liens entre les uns et les autres. Ils nous manquent cruellement.

Janvier débute sur une note d'espoir, l'arrivée d'un vaccin qui permettra de stopper la pandémie. Cet épisode démontre une fois de plus la nécessité pour l'Etat d'associer pleinement les acteurs de terrain, qu'ils soient médecins, infirmiers, pharmaciens ou élus. La crise sanitaire a démontré leur valeur ajoutée, l'Etat doit en tenir compte et faire du collaboratif, nous sommes disponibles.

Nous abordons des dossiers qui malgré les aléas avancent : la rénovation de la rue de Montceaux, les travaux du complexe sportif, et axe central de notre projet : la concertation. Malgré le couvre feu et le confinement nous sommes entrés enfin dans le concret.

Bien à vous,
Jean-Michel Morer
Maire de Trilport



En 2021, la rue de Montceaux se transforme

TRAVAUX. D'ici quelques semaines les travaux de rénovation d'une des plus anciennes rues de la ville débuteront. La réalisation de ces aménagements devrait durer près d'une année.

Cette opération de rénovation concerne le segment de la rue de Montceaux allant de la salle des fêtes à la rue d'Ormagne. Elle donnera lieu à une collaboration étroite avec les riverains qui participeront directement aux choix des aménagements futurs afin de rendre cette rue plus agréable et fonctionnelle au quotidien.

Quels en sont les principaux acteurs ?

Du fait de la nature des travaux qui visent non seulement à rénover la rue, mais également à remplacer les réseaux d'eau et d'assainissement et à créer un réseau pluvial, ce chantier réunira outre les entreprises, deux maîtres d'ouvrage successifs du fait du transfert des (...)



Travaux du
complexe sportif



Concertation
dans la ville



Colis de Noël
pour les anciens

Actualités

compétences eau, assainissement et pluvial de la commune à l'intercommunalité.

Les deux maîtres d'ouvrage seront donc :

- La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. C'est elle qui lancera le chantier : remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement et implantation d'un réseau pluvial,
- La Ville de Trilport. Elle coordonnera l'action des différents partenaires afin de garantir la meilleure cohérence et mènera la seconde phase des travaux, celle de la rénovation totale de la rue. Afin d'associer pleinement les riverains à ces travaux, la ville s'est également rapprochée de l'agence « Ville Ouverte » (voir dossier), missionnée pour animer la « concertation » avec les riverains et co-construire avec eux la future rue.

Ces travaux ont plusieurs enjeux :

Les vieux réseaux seront remplacés et les réseaux aériens enfouis. Pour les riverains, l'enjeu majeur est de rendre cette rue la plus agréable et fonctionnelle possible. Ils seront consultés sur les aménagements futurs en prenant en compte plusieurs priorités :

- Sécuriser la rue et limiter la vitesse des véhicules.
- Favoriser les mobilités actives (marche, vélo) et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Aménager des espaces de stationnement.



BUDGET PRÉVISIONNEL

- CAPM : 900 000€
- Ville de Trilport : 400 000€ pour la réfection de la voirie.

- Végétaliser et aménager au mieux la rue.

Ces travaux impacteront les riverains, mais également les Trilportais et les automobilistes. La mise en place d'une déviation, inévitable, sera effectuée en concertation avec le département.

Le parc Ponton-d'Amécourt et la place du 19 mars 1962 sont également concernés. Un des objectifs du chantier est de créer un exutoire du réseau d'eaux pluviales dans le parc. Ces travaux auront nécessairement des conséquences sur les animations de la ville.

L'évacuation des eaux de pluie des rues de Montceaux et Saint-Fiacre sera effectuée par un réservoir implanté sur le parc, favorisant l'infiltration naturelle.

Cet aménagement constitue une première environnementale qui permettra à la fois d'alimenter la nappe phréatique mais également de renforcer la capacité de la ville à faire face aux phénomènes météo extrêmes (pluies « intenses »).

> PRINCIPALES ÉTAPES DU CHANTIER

(Selon la date de lancement par la Communauté d'Agglomération).

Fevrier 2021

Préparation.
(Durée approximative d'un mois)

Mars >

Septembre 2021

Remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement, installation d'un réseau d'eaux pluviales. Cette phase sera menée par la Communauté d'Agglomération. (Durée approximative de 9 mois)

Octobre 2021

> janvier 2022

Enfouissement des réseaux aériens, réalisation de la nouvelle voirie et aménagements urbains. (Durée approximative de 5 mois.)



Rue de Montceaux



Le nouveau terrain synthétique

Travaux du complexe sportif

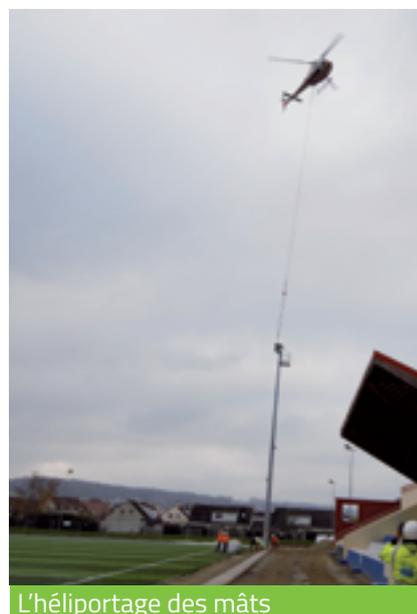
TRAVAUX. La municipalité met à profit la période du confinement pour réaliser toute une série de travaux au complexe sportif de la Noyerie afin d'améliorer l'accessibilité et de préparer ainsi au mieux la reprise des activités sportives et associatives.

Terrain synthétique

Un des aménagements les plus spectaculaires concerne la création du terrain synthétique. Après la phase de terrassement, d'aménagement de l'évacuation des eaux et des réseaux liés à l'éclairage, de nivellement du terrain et la pose de la pelouse synthétique qui s'est déroulée de septembre à novembre, c'est un hélicoptère qui a permis d'installer en un temps record les quatre mâts de 18 mètres destinés à éclairer le nouveau terrain. Afin de sécuriser au mieux l'hélicoptage des éclairages sportifs, la police municipale a neutralisé momentanément les accès au complexe sportif.

Outre la nouvelle pelouse synthétique, toute une série d'aménagements ont été réalisés : piste d'athlétisme, fosse de saut en longueur ont été implantées à proximité du nouveau terrain. Les autres travaux

concernent le portail d'entrée afin d'améliorer la sécurisation du site. Des allées ont également été créées

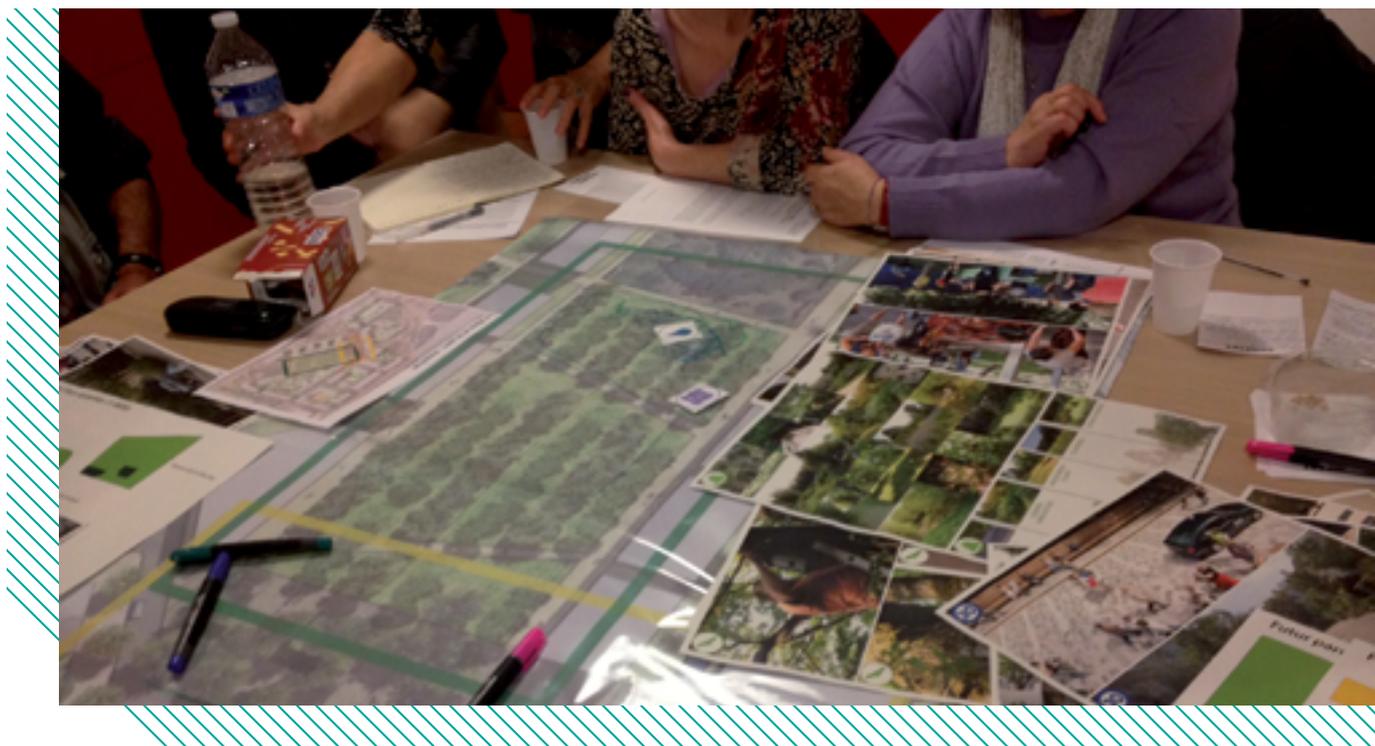


L'hélicoptage des mâts

afin de faciliter l'accessibilité de tous au city-stade, à l'espace pétanque, à la salle de réunion et à l'espace sportif destiné aux seniors. Ces chemins permettront d'accéder et cheminer à travers le site avec plus de facilité. En effet, le complexe sportif de la Noyerie est fréquenté par toutes les générations de Trilportais.

> AILLEURS EN VILLE

Les travaux se poursuivent au sein de l'école Jacques Prévert ainsi que dans le futur local de la police municipale.



La concertation, fil rouge du mandat

PAROLES DE CITOYENS. L'équipe municipale veut placer la concertation au cœur de son action. Depuis son installation effective (juillet), cette volonté a été perturbée par la crise sanitaire. La perspective de reprendre peu à peu une vie sociale, placée entre parenthèses depuis de trop nombreux mois, permettra enfin de renouer le dialogue.

La réalisation de nombreux aménagements ces dernières années en centre-ville et aux abords de la gare ou des écoles a permis de rendre le centre-ville plus accessible et de sécuriser les piétons.

Les élus désirent étendre cette action à d'autres secteurs de Trilport. Cet objectif constituera une des priorités du premier « vrai budget » du mandat, celui de 2021. Outre la rue de Montceaux, la réalisation de plusieurs aménagements destinés notamment à réduire la vitesse des véhicules est envisagée. Cette volonté se poursuivra au fil du mandat en y associant : plateaux surélevés, réfection et élargissement des trottoirs, sécurisation des passages piétons.

Il faut cependant rappeler qu'en matière de route départementale, tout aménagement doit obtenir auparavant le « feu vert » des services du Département que le Maire a rencontrés longuement en décembre.

Mener à bien de telles concertations nécessite des compétences, un savoir-faire et une neutralité qu'un élu, engagé par nature, ne peut avoir. C'est pourquoi la ville fera appel à des agences dont c'est le métier et qui ont fait leurs preuves en ce domaine en matière de co-construction. Si les techniciens détiennent des compétences techniques, les habitants possèdent de fait une expertise d'usage, tant ils « pratiquent » leur rue. L'objectif de ces concertations sera d'aboutir

à la réussite d'un projet commun et partagé.

Jean-Michel Morer, Maire de Trilport, a confié à Sébastien Lascourrèges, Conseiller Municipal Délégué à la concertation citoyenne, la responsabilité de suivre et animer cette feuille de route en collaboration étroite avec les autres élus.

Si le premier dossier concerne la rénovation de la rue de Montceaux, d'autres suivront dans les prochaines semaines afin de sécuriser progressivement certains axes départementaux et de protéger les piétons.

La municipalité compte faire de la concertation un véritable fil rouge du mandat et un moteur pour faire avancer Trilport.

1^{er} cas pratique : La rénovation de la rue de Montceaux

La concertation sur la rénovation de la rue de Montceaux devait débuter initialement à la mi-octobre mais le confinement a totalement bouleversé le calendrier initial empêchant de faire toute rencontre avec les habitants.

Réussir une concertation impose de respecter certaines conditions :

1/ Donner du temps au temps.

Il est essentiel que les habitants s'approprient le projet et en deviennent acteurs. Ils doivent prendre connaissance des différentes contraintes dont il faut tenir compte (techniques et règlementaires). C'est la raison pour laquelle les élus ont décidé de lancer cette concertation au plus tôt, afin de permettre aux riverains d'être en capacité de contribuer à l'élaboration du cahier des charges qui sera soumis au bureau d'étude d'ici mars en intégrant les orientations du projet d'aménagement.

2/ Mettre en œuvre une véritable co-construction.

Le Bureau d'études choisi pour mener cette concertation « Ville Ouverte » connaît le contexte de Trilport et dispose de tout un panel d'outils destiné à favoriser les échanges directs entre riverains, techniciens et élus, afin de mener une concertation basée sur les usages et besoins des habitants qui vivent leur rue au quotidien.



Arpentage de rue dans le cadre de la présentation du projet de l'écoquartier l'Ancre de Lune

3/ Garantir le respect des échanges et de chaque acteur.

(voir schéma).

Qui est « Ville Ouverte » ?

Cette agence d'urbanisme s'est spécialisée dans la concertation urbaine. Elle rassemble des professionnels (géographes, architectes, ingénieurs, sociologues ...) qui placent le dialogue avec les habitants au cœur de leur métier en partageant un objectif commun : mettre l'habitant et l'usager au cœur du processus de décision et d'arbitrage. Depuis 2013, « Ville Ouverte » a en charge la concertation sur l'écoquartier de l'Ancre de Lune. Dans ce cadre, elle a exploré plusieurs moyens afin de permettre aux Trilportais de mieux connaître ce projet : expositions, ateliers, visite à pied du site de l'éco quartier ... Riverains, habitants, agents de la collectivité, scolaires ont été associés à ce projet avant même l'élaboration du plan masse. Cette méthode de travail collaborative

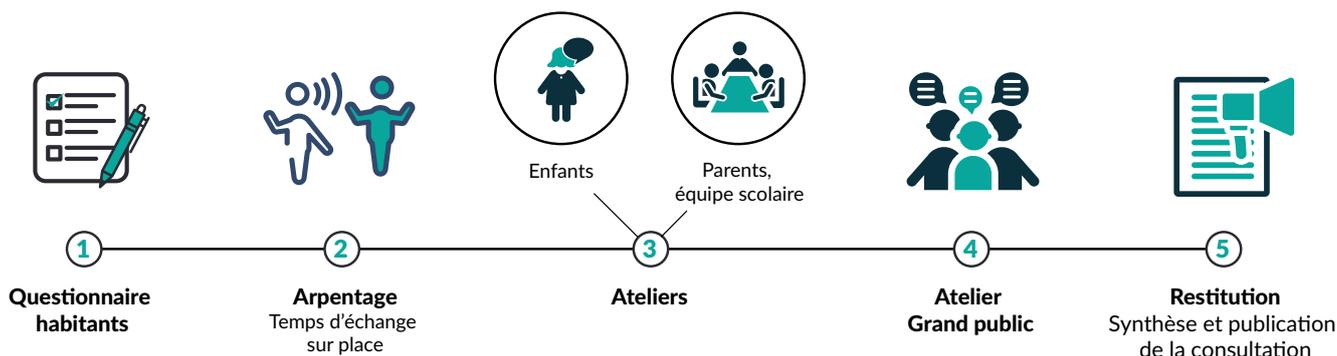
mise en place en 2013 et 2014 a été reprise en 2016 afin d'accompagner les phases opérationnelles de l'opération et se poursuit depuis.

Les prochaines étapes

Des concertations sont déjà lancées pour les prochaines semaines, afin d'aborder les questions relatives à la sécurisation de certains axes ou sites. Il est essentiel d'agir, malgré les contraintes (typologie des rues, impact financier) afin de partager la chaussée et d'apporter plus de confort et de sécurité aux piétons et riverains de ces rues. Ces aménagements ne pourront être réalisés, acceptés et réussis qu'après concertation des riverains et selon l'avis des services départementaux pour ce qui concerne les routes départementales.

La ville travaille également à améliorer sa communication directe avec les Trilportais (application, site internet ...), nous y reviendrons prochainement.

Le processus de consultation des habitants



Des colis de Noël pour les anciens

SOLIDARITÉ. Des spécialités gastronomiques et des dessins réalisés par des enfants de Trilport ont été distribués.

Le week-end du 5 et 6 décembre, les anciens se sont vu remettre leur colis de Noël. La crise sanitaire ayant rendu impossible l'organisation du repas des seniors dans des conditions de sécurité sanitaire satisfai-

santes, 500 colis ont été distribués à la salle des fêtes. Les sacs isothermes étaient remplis de spécialités gastronomiques et de dessins réalisés par les enfants du Centre de loisirs.



Distribution des colis de Noël aux anciens par la municipalité et le CCAS de Trilport

> Tribune de l'opposition

Le groupe TRILPORT, cap vers l'avenir tient à informer les Trilportais(es) du comportement de la Majorité Municipale vis à vis de l'opposition. Après avoir réduit de manière significative notre droit d'expression dans cette publication et celle du ginkgo, la Majorité Municipale est choquée lorsque l'opposition l'interpelle en séance du Conseil Municipal sur une question aussi importante que la sécurité routière. Oui la vitesse et le non-respect de la signalisation dans

notre commune sont devenus des sujets majeurs et préoccupants pour les Trilportais(es). Il est urgent d'agir pour préserver la sécurité des Trilportais(es). TRILPORT, cap vers l'avenir souhaite qu'une concertation avec les résidents des secteurs concernés soit organisée dans les plus brefs délais. La démocratie participative doit être l'une des priorités ! Il est temps, pour la Majorité Municipale de passer de la parole aux actes.

L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »

en BREF



Nominations au conseil municipal :

Après la démission de Monsieur Serge Magliozzi pour raisons personnelles et de Monsieur Luc Aveline pour déménagement, deux nouveaux conseillers municipaux seront nommés.

Appel à témoins :

Si vous avez remarqué des fissures anormales dans votre habitation survenues ces dernières années, [écrivez à la mairie](#).



Don du sang :

La ville de Trilport a gagné un deuxième cœur dans le cadre du concours « Label commune donneur ». Les deux cœurs récompensent la ville pour la collecte et la communication qui en a été faite.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des arrêtés préfectoraux

- Il est interdit de faire des feux dans votre jardin (végétaux, papiers...).
- Les haies doivent être taillées à la hauteur réglementaire.
- Utilisation d'engins bruyants autorisée uniquement :
 - Du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 20h,
 - Les samedis de 09h à 12h et de 14h à 19h.
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

GESTION DES DÉCHETS

Ordures ménagères : lundi et jeudi

Collective sélective (bacs bleus) : lundi

Rappel : Les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.

Extra-ménagers : sur rendez-vous. Les rendez-vous pour le passage des déchets extra-ménagers sont désormais proposés le mercredi (7h30 et 13h) des semaines impaires (sauf 1^{er} mercredi du mois et les mois de juillet et août).



Les encombrants devront être déposés le matin du rendez-vous. Une présence est indispensable le jour de la collecte.

Formulaire Collecte encombrants Trilport à remplir et à déposer en mairie ou à renvoyer par courriel à accueil@trilport.fr

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchèterie dans la zone industrielle. Tél. : 01 60 24 75 70

HORAIRES D'ACCUEIL DES SERVICES DE LA MAIRIE

Urbanisme et services techniques

Accueil public :

Tél. : 01.60.09.79.30

- Lundi/mardi de 15h00 à 17h30
 - Mercredi/jeudi/vendredi de 9h00 à 12h00
- Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

- Tous les samedis matin : de 10 heures à 12 heures sur rendez-vous, permanence élu.

État Civil/Élections

Accueil du public :

- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

Tél. : 01.60.09.79.30

- Lundi et mardi de 15h à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public CCAS

Tél. : 01.60.25.26.79

Sur rendez-vous les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h30.

Sans rendez-vous les lundis de 9h à 12h et les mardis de 14h à 18h.

Police municipale

42, rue du Général-de-Gaulle

Tél. : 01 60 24 69 25

Accueil du public : le samedi de 9h à 12h

PHARMACIES

Pharmacie Rosset

56 avenue de Verdun, 77470 Trilport,
Tél. : 01 64 35 02 13

Pharmacie de l'Église

5, rue du Maréchal Joffre, 77470 Trilport,
Tél. : 01 64 33 28 74

CABINET MÉDICAL

Médecins généralistes, masseurs kinésithérapeutes, infirmières, pédicures - podologues

46, rue Maréchal Joffre, 77470 Trilport, Tél. : 01 64 33 28 41



BONNE ANNÉE 2021



IL Y A UN AUTRE MONDE
MAIS IL EST DANS CELUI-CI

Horaires d'accueil de la mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Mardi : de 14h à 18h - Mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi : de 9h à 12h

Pour nous contacter :

01 60 09 79 30 - contact@trilport.fr

Retrouvez-nous sur :



La Lettre du maire de Trilport Janvier 2021



Responsable de la publication :

Jean-Michel Morer

Réalisation : aldorande-communication

Impression : Passion Graphic - Roissy-

en-Brie - Papier recyclé 100%

Encres végétales.

